



Forte progression de l'agriculture biologique en 2016 et 2017

En termes de superficie en mode de production biologique, les Pays de la Loire se situent en 2017 au quatrième rang des régions françaises. Au niveau régional comme au niveau national, la croissance des surfaces et du nombre d'exploitations bio a été soutenue entre 2008 et 2011, puis a ralenti entre 2012 et 2014. Elle repart nettement depuis 2015. La région occupe la première place en volailles de chair, vaches laitières et truies reproductrices. L'agriculture biologique mobilise en moyenne plus de main-d'œuvre que le conventionnel, notamment dans les exploitations où dominent l'arboriculture, la viticulture ou le maraîchage.

Les Pays de la Loire quatrième région française pour la superficie en agriculture biologique

Avec plus de 170 000 hectares de terres agricoles cultivées en mode biologique en 2017 (surfaces certifiées et en conversion), soit 10 % de la surface bio nationale, les Pays de la Loire se situent en quatrième position des régions françaises derrière les régions Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine. Cette superficie représente désormais 8,2 % de

la surface agricole utilisée de la région. En 2017, près de 3 000 exploitations ligériennes sont engagées en agriculture biologique, soit 8 % des exploitations bio françaises. Ce poids régional, en surfaces comme en nombre de producteurs, est à peu près stable depuis 2010. Présenté en juin 2018, le programme « ambition bio 2022 » vise à promouvoir des modes de

production respectueux de l'environnement, à garantir des normes élevées de bien-être animal et à préserver la biodiversité. Il porte notamment l'ambition de parvenir à 15 % de la surface agricole utile française en agriculture biologique en 2022.

Une croissance du bio qui ralentit entre 2012 et 2014, et qui repart depuis 2015

Entre 2009 et 2017, le nombre d'exploitations ainsi que la surface des terres agricoles cultivées en mode biologique ont plus que doublé dans les départements ligériens. Les années 2009 à 2011 ont été très dynamiques pour l'agriculture biologique. Le contexte a été moins favorable les trois années suivantes, dans la région comme en France. En 2015, les surfaces régionales en agriculture biologique progressent de 9 % par rapport à l'année précédente, puis 20 % en 2016 et 13 % en 2017 (entrée en production bio des surfaces converties en 2015, notamment de grandes cultures et fourragères). De même, le solde du nombre de producteurs en mode biologique s'accroît fortement depuis 2015 ; il s'établit à + 383 entre fin 2017 et fin 2016.

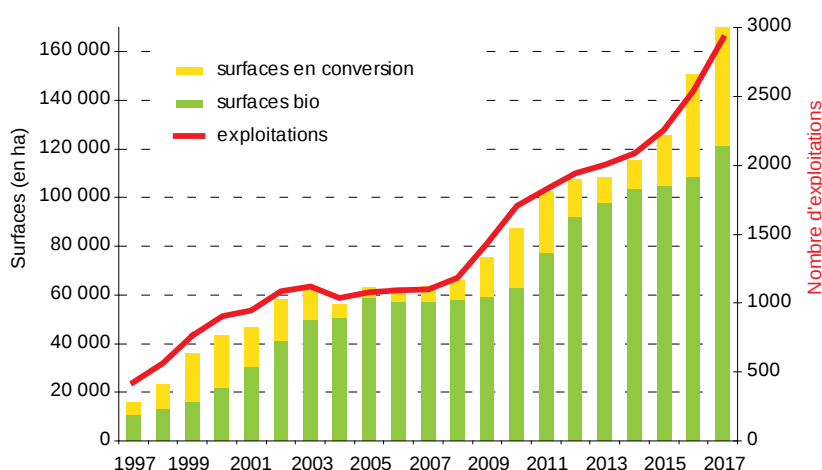
La croissance du bio peut également être appréciée au regard de la dynamique de conversion, mesurée par la part de surface bio en conversion dans l'ensemble de la surface cultivée en mode biologique. En Pays de la Loire, elle était de 24 % en 2011 ; elle est ensuite passée à 14 % en 2012, puis 10 % en 2013 et 2014. Elle remonte à 17 % en 2015, et dépasse 28 % en 2016 et en 2017. Plusieurs facteurs expliquent ce redémarrage depuis 2015 : un contexte économique instable et incertain en conventionnel (baisse et volatilité des cours, incertitudes sur les filières de l'élevage tant en viande qu'en lait), un marché bio porteur et en de-

mande avec une croissance qui perdure sur la plupart des produits frais et transformés, un dispositif d'aide régionalisé, dans le cadre du second pilier de la PAC, qui donne une visibilité sur cinq ans aux producteurs.

En 2017, les surfaces en première année de conversion sont en baisse, dans la région comme en France ; elles ne représentent que 11 % des surfaces régionales bio, contre 18 % en 2016 (respectivement 16 % et 25 % en France). Selon l'Agence bio, la réduction des surfaces nationales en première année de conversion ne résulte pas d'une baisse du nombre d'enga-

gements de fermes, qui reste stable. Les engagements en bio de 2017 impliquent plus les filières avec des fermes de faible surface (telles que l'arboriculture, le maraîchage ou la viticulture), tandis que le nombre d'exploitations consacrées aux grandes cultures ou à l'élevage de ruminants s'engageant est en baisse (-10 %), avec de surcroît des surfaces engagées par ferme inférieures à celles de 2016. De même, dans la région, les surfaces en première année de conversion sont en recul pour les surfaces fourragères et les grandes cultures, et en progression en cultures spécialisées.

Accélération du développement du bio depuis 2015



Source : Agreste et Agence Bio

Des disparités départementales

En agriculture biologique, la région occupe la première place des régions françaises pour les principales volailles de chair (poulets, dindes, canards, pintades), les vaches laitières et les truies reproductrices. Elle est au second rang pour les surfaces de cultures fourragères et les poules pondeuses.

Au sein de la région, les disparités territoriales restent importantes. Près de trois exploitations bio sur cinq sont situées en Loire-Atlantique ou Maine-et-Loire. La Loire-Atlantique se distingue avec une part de surface en agriculture

biologique égale à plus de 15 % de la surface agricole. Avec 61 000 ha en bio en 2017, elle se place au troisième rang des départements français pour la surface en agriculture biologique (au deuxième pour les cultures fourragères), le Maine-et-Loire se situant au septième rang et la Vendée au dixième rang.

La localisation du bio suit les orientations de production départementales : en Loire-Atlantique, la sole est largement dominée par les surfaces fourragères (81 %) du fait de la prépondérance d'exploitations à orientation bovine. En

Maine-et-Loire, les cultures spécialisées (vigne notamment) occupent 11 % de la surface bio, deux fois plus que dans les autres départements. En productions animales, 80 % des vaches allaitantes bio se situent en Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée. L'élevage laitier bio, particulièrement dynamique, est concentré sur la moitié nord-ouest de la région (Loire-Atlantique et Mayenne), tandis que les productions de volailles de chair et d'œufs bio sont très présentes en Sarthe et Vendée, bassins avicoles de la région.

Une production bio qui progresse, mais reste limitée

La production biologique, en progression constante, reste toutefois limitée. En production végétale, seules 6,5 % des surfaces nationales sont en mode biologique. Au niveau régional comme au niveau national, les proportions sont plus élevées en fruits et en vigne. En production animale, en 2017, la part des vaches bio dans le cheptel national est de 5 % et

celle des poules pondeuses de 10 %. Ces proportions sont un peu plus élevées en Pays de la Loire (respectivement 6 % et 16 % en 2016).

En volume et en proportion, les livraisons de lait bio sont en augmentation régulière au niveau national et régional. Elles ne représentent cependant, en 2017, que 2,6 % des livraisons en France, et

3,6 % dans la région. Les Pays de la Loire concentrent 22 % des livraisons nationales de lait bio, pour moitié en provenance de Loire-Atlantique, plaçant ainsi ce département au premier rang des départements français pour la collecte de lait bio.

Plus de main d'œuvre qu'en conventionnel, notamment en cultures spécialisées

Toutes filières confondues et à structure de production équivalente, les exploitations bio mobilisent en moyenne entre un quart et un tiers de main d'œuvre de plus que les exploitations conventionnelles. Ce surplus de temps de travail diffère selon les ateliers de production : moindre dans les exploitations où dominent bovins ou grandes cultures, il est le plus élevé en arboriculture, viticulture et maraîchage.

Ainsi, du fait de sa forte orientation dans ces cultures spécialisées, le Maine-et-Loire est le premier employeur de main d'œuvre salariée dans les exploitations bio de la région.

Ce surplus de temps de travail dans les exploitations biologiques s'explique non seulement par la production proprement dite en bio, davantage consommatrice en main d'œuvre, mais aussi par la part du

temps consacré à la commercialisation via les circuits courts, pratique plus courante en bio (plus d'une exploitation bio sur deux commercialise une partie de sa production en circuit court).

Parmi les aides du second pilier de la PAC, 13 M€ ont été versés dans la région au titre de l'agriculture biologique en 2015.

Exploitations et surfaces bio en 2017

	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Nombre d'exploitations	866	811	381	314	554	2 926
Surface agricole (ha)	60 994	39 661	19 881	16 185	33 824	170 545
% SAU	15,1 %	8,7 %	5,1 %	4,4 %	7,2 %	8,2 %

Source : Agence Bio (surfaces certifiées bio + conversion)

Avertissement : les données publiées ici correspondent à celles en ligne sur le site de l'Agence bio (1). Alors qu'elles étaient cohérentes avec celles de l'enquête annuelle de l'Observatoire de l'Agriculture Biologique des Pays de la Loire (2) depuis 2012, les données présentent des écarts plus importants en 2017 (2 828 exploitations en bio ou conversion pour un peu moins de 169 000 ha dans la région selon l'ORAB).

Pour en savoir plus

(1) ■ le site de l'Agence bio : <http://www.agencebio.org/>

(2) ■ les données régionales détaillées 2016 de l'ORAB :

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2017_Observatoire_regional_agriculture_biologique_Pays_de_la_Loire_donnees_2016_edition_2017.PDF



Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Service régional de l'information statistique et économique

5 rue Françoise Giroud - CS 67516 - 44275 NANTES cedex 2 - Tél. : 02 72 74 72 40 - Fax : 02 72 74 72 79

Courriel : srise.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

■ Directeur régional : Yvan LOBJOIT

■ Directrice de la publication : Claire JACQUET-PATRY

■ Rédacteur en chef : Jean-Pierre COUTARD

■ Rédaction : Olivier JEAN

■ Composition et photographie : Bénédicte GUY

■ Dépôt légal à parution

■ ISSN : 1956 - 7499

■ © Agreste 2018